#### **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département du Val d'Oise Arrondissement de Sarcelles Canton de Deuil-La Barre



### CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Étaient présents :

Patrick FLOQUET, Maire,

François ROSE, Karine FARGES, Jean-Pierre YETNA, Marie-Noëlle FLOTTERER, Mourad AZZI, Bakhta MAÏCHE, Jean-Luc LEROY, Elvire TENO, Colette LAMBERT, Jacqueline RAGOT, Mireille BENATTAR, Hervé MARTIN, Albert BLONDEL, Abdelaziz LALMI, Bernard NARBONI, Bernard LABORDE, Francine KANCEL, L'Houssain EL MAZOUZI, Maha GULFRAZ, Loganayagi VASANTE, Selva ANNAMALE, Soria MAÏCHE, Pascale ANDRIANASOLO, Thierry MANSION, Jennifer BONINO, Franck CAPMARTY.

#### Étaient absents et avaient donné pouvoir :

Mustapha BAMBA à Bakhta MAÏCHE; Patricia EGASSE à Albert BLONDEL; Raouf BAKHA à Pascale ANDRIANASOLO; Barbara EZELIS à Elvire TENO.

#### **Étaient absents:**

Alain BOCCARA, Muriel BELLAÏCHE

Patrick FLOQUET, Maire, ouvre la séance à 21 heures.

Patrick FLOQUET procède à l'appel nominal.

Bakhta MAÏCHE est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

### **OBJET : DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

# 1 – EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions numérotées **2022-040** à **2022-061**.

## 2 - DÉLIBÉRATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-23;

**Considérant** qu'il convient d'informer les membres du Conseil Municipal des décisions de 2022-040 à 2022-061, prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité.

**PREND ACTE** des décisions suivantes prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

N°	TIERS	DÉSIGNATION	DUREE/DATES	INCIDENCE FINANCIERE
2022/040	SAONOISE DE MOBILIERS	Relative à la signature du marché MP2205 : « Fourniture, livraison et installation de mobi- liers et matériels scolaires et périscolaires » pour la ville de Montmagny	1 an reconductible 3 fois	Min : Sans Max : 45 000 € HT
2022/041	Association NAN!	Relative à la signature d'un contrat passé avec l'Association NAN! dans le cadre d'une animation « échasses » au Centre de loisirs élémentaire LE CORNOUILLER	11,18,25 mai et 1er juin 2022	1 000,00 € TTC
2022/042	AIS PROTECT	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « AIS PROTECT » dans le cadre de la manifestation LE VIDE-GRENIER DE PRINTEMPS 2022	6-juin-22	1 466,64 € TTC
2022/043		Relative à la tarification des prestations municipales organisées par le service de la Vie scolaire et périscolaire	/	/
2022/044	ASSOCIATION QUARTIER DU BARRAGE	Relative à la signature d'une convention passée avec l'association du quartier du Barrage	/	/
2022/045	ASSOCIATION ACCUEIL PSY	Relative à la signature d'une convention avec l'association « ACCUEIL PSY » pour la mise en œuvre de consultations psychologiques gratuites	du 04 janvier au 29 décembre 2022	800,00 € TTC
2022/046	L'ECOLE ET LYCEE DES METIERS D'ART ET DU DESIGN (ELMAD)	Relative à la signature d'une convention de partenariat pédagogique et financière avec l'École et Lycée des Métiers d'Art et du Design (ELMAD) Auguste Renoir située à Paris (75018)	/	700,00 € TTC

2022/047	Conseil départemental du Val-D'oise	Relative au dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil départemental du Val-D'oise au titre du Guide des aides départementales à l'investissement pour l'année 2022	Année 2022	Coût estimatif projet: 336 648,50 € Taux prévisionnel: 25% Montant travaux plafonné à 150 000 € HT
2022/048	LA SOCIETE CIRIL GROUP SAS	Relative à la signature d'un contrat de maintenance du logiciel « CIRIL GF » avec la société CIRIL GROUP SAS	1 an reconductible Durée max : 5 ans	Redevance annuelle de 5 753,00 € HT.
2022/049		ANNULÉE		
2022/050	JCV FAB	Relative à la signature d'un contrat avec « JCV FAB », dans le cadre du feu d'artifice du 13 juillet 2022	13-juil22	19 000,00 € TTC
2022/051	SWANK FILMS	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS » dans le cadre de la projection Ciné- Récré du 18 septembre 2022	18-sept22	183,70 € TTC
2022/052	SWANK FILMS	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS » dans le cadre de la projection Ciné- Récré du 9 novembre 2022	9-nov22	183,70 € TTC
2022/053	SWANK FILMS	Relative à la signature d'un contrat de prestation de service avec la société « SWANK FILMS » dans le cadre de la projection Ciné- Récré du 14 décembre 2022	14-déc22	183,70 € TTC
2022/054	LIPSTICK AND ROCKNROLL	ANNULE ET REMPLACE la décision n°2022/049 Relative à la signature du contrat avec «LIPSTICK AND ROCKNROLL » dans le cadre du bal du 13 juillet 2022	13-juil22	2 000,00 € TTC
2022/055	CAPV	Relative à une demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	Année 2021	Coût estimatif projet : 336 648,50 € Part CAPV : 87 024,00€
2022/056	LIPSTICK AND ROCKNROLL	Relative à la signature d'un contrat avec « LIPSTICK AND ROCKNROLL », dans le cadre de l'animation de la soirée « Jumelage» du 04 juin 2022	4-juin-22	2 000,00 € TTC
2022/057	DOCAPOSTE FAST	Relative à la signature d'un contrat d'adhésion de modules supplémentaires aux services de dématérialisation des actes (budgétaires, marchés publics) avec la société DOCAPOSTE FAST	Durée 5 ans	2 136,00 € TTC par an
2022/058	Syndicat Intercommunal de la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent	Relative à la signature d'une convention passée avec le syndicat intercommunal de la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent	du 18 au 22 juillet 2022	1080,00 € TTC

2022/059	COMPASS GROUP France	Relative à la signature d'un avenant à l'accord- cadre à bon de commande n°MF19009 relatif aux « FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES, DE PRESTATIONS DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE SERVICE DE RESTAURATION DE LA COMMUNE DE MONTMAGNY » avec COMPASS GROUP FRANCE	juin à décembre 2022	Augmentation maximum de 5% du prix du repas facturé
2022/060	BL- éducation	Relative à la signature d'un devis n° 423960 avec l'entreprise BL- éducation pour la mise en place de séances « d'éloquence et de Manga »	du 13 juin au 04 juillet 2022	1134,00 € TTC
2022/061	BEATRIX DONNART	Relative à la signature d'une convention avec Béatrix Donnart pour une séance de maquillage dans le cadre de Voyage en Bib' à la médiathèque Pergame	26-oct22	139,60 € TTC

# 

Fait à Montmagny, le 30 juin 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Patrick Floquet

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.